



## « Vallée de Somme, Vallée idéale »

### Le Département poursuit en 2024 son programme de travaux entre Voyennes et Saint-Simon

Amiens, le jeudi 8 février 2024

**Les travaux nécessaires à la remise en navigation du canal de la Somme entre le canal du Nord et le canal de Saint Quentin ainsi que la finalisation de la Véloroute Vallée de Somme ont débuté au printemps 2023. Le partenariat initié dans le cadre de la démarche « Vallée de Somme, Vallée idéale », vise à faire de ce projet le support d'un nouveau développement à l'Est de la Somme.**

#### Un maillon essentiel pour l'avenir du canal de la Somme

Le canal de la Somme qui assure la liaison entre le canal du Nord et le canal de Saint-Quentin est le maillon manquant dans l'itinérance fluviale des voies d'eau touristiques du réseau national et dans l'itinérance fluvestre, en particulier avec la Véloroute V30 qui relie Saint-Valery-sur-Somme à Reims.

D'un linéaire de 16,5 km (dont 5 km situés dans l'Aisne), cette section comprend 4 écluses (Saint-Simon, Ham supérieur, Ham inférieur et Offoy) ainsi que 3 maisons éclusières. La remise en navigation et les aménagements qui vont l'accompagner sont très attendus dans l'Est de la Somme et le Saint-Quentinois. Ils permettront à terme de relier Saint-Quentin (dans l'Aisne) à Saint-Valery sur-Somme, en bateau, à vélo ou à pied.

Fermé à la navigation depuis plus de 20 ans pour des raisons de sécurité, **ce tronçon fait l'objet de travaux importants engagés par le Département de la Somme depuis le printemps 2023. La fin des travaux est envisagée à l'horizon 2026-2027.**

Le projet global estimé à 9 millions d'euros HT, financé par le Conseil départemental de la Somme, bénéficie du soutien de Voies navigables de France, de l'État, de la Région Hauts-de-France au travers du Contrat de plan État-Région, ainsi que de l'Agence de l'Eau Artois Picardie sur le volet biodiversité avec l'objectif d'atteindre un bon état écologique de ce milieu.

#### Travaux réalisés en 2023 et programmation 2024

##### La réouverture des milieux et de la ripisylve :

Il s'agit ici de restaurer le boisement vieillissant, la suppression de taillis, l'évacuation des arbres obstruant la voie d'eau, la reconversion des alignements de peupliers devenus dangereux pour les usagers et pour la stabilité des berges et des digues.

Cette réouverture des milieux a été effectuée entre Saint-Simon et Voyennes en 2023.

Les travaux portant sur la section Dury - Ham supérieur sont programmés de mi-février à fin-mars 2024, avec une requalification et une valorisation en filière bois énergie / bois d'œuvre de 500 peupliers devenus dangereux pour l'infrastructure.

### **Le programme de reconversion des alignements :**

Cette opération consiste à replanter 3 arbres pour 1 arbre supprimé avec une recherche de mécénat. Les premières interventions de replantation pourraient être programmées dès la fin de l'année 2024.

### **La restauration des berges :**

Cette opération consiste à restaurer les berges du canal de la Somme en recréant le pied de berge à partir de techniques adaptées au profil existant avec l'objectif d'une plateforme de halage de 5 mètres en partie horizontale entre les berges du contre fossé et du canal. Les techniques proposées intègrent les enjeux paysagers et environnementaux.

Le programme est établi comme suit :

#### **Ham inférieur - Ham supérieur**

1<sup>ère</sup> tranche : tunage bois réalisé de novembre à décembre 2023

#### **Offoy - Eppeville**

2<sup>ème</sup> tranche : enrochement végétalisé programmé de juillet à octobre 2024

#### **Ham supérieur - Dury**

3<sup>ème</sup> tranche : enrochement végétalisé programmé de mai à octobre 2025

La reconstitution de la plateforme de halage qui a pour objectif de préparer le support de la future Véloroute Vallée de Somme par l'élargissement de la plateforme, puis à réaliser la structure porteuse de la Véloroute.

Les accotements de part et d'autre du chemin de halage seront aménagés et engazonnés avec un apport de terre végétale. Ces travaux sont programmés de mi-2024 à mi-2026.

### **La réhabilitation des écluses et la modernisation des organes de manœuvre :**

Ces prestations répondent au même objectif de remise en service des ouvrages de navigation. Elles nécessitent des compétences différentes et du matériel spécifique.

Les travaux, en 2023, ont consisté à réaliser le reprofilage du gabarit de navigation à l'approche des écluses, puis à la réhabilitation génie-civil des 4 écluses. Les travaux se poursuivront en 2024 par une 3<sup>ème</sup> et dernière phase, visant à la modernisation des organes de manœuvre (travaux sur les systèmes électrique et hydraulique).

### **Un comité d'usagers va être créé**

En parallèle des travaux, **un comité d'usagers sera créé par le Département courant 2024** afin d'échanger sur les différents usages et services qui pourront être mis en place en perspective de la réouverture à la navigation et à l'ouverture de la Véloroute Vallée de Somme.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, **« le Département tient ses engagements et réalise un chantier d'ampleur attendu dans l'Est : il s'agit là d'une opportunité exceptionnelle pour inviter, à terme, les Samariens et nos visiteurs à découvrir l'Est de la Somme par un nouveau tronçon via Ham, mais aussi développer les usages autour du canal de la Somme. Le Département investit près de 10 millions d'euros. Avec mes collègues Vice-présidents Brigitte Lhomme, en charge des projets structurants, et Hubert de Jenlis, en charge des infrastructures et des bâtiments départementaux, et demain avec le comité d'usagers, nous travaillons activement pour mieux connecter ce secteur à la Vallée idéale : nous nous en réjouissons ! »**

## **CONTACT PRESSE**

**Eloïse DEVRED**

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - [edevred@somme.fr](mailto:edevred@somme.fr)

[www.somme.fr/presse](http://www.somme.fr/presse)

